

**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2010  
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,  
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,  
Comté Roberval**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires, sise au 828, boulevard Saint-Joseph, à Roberval, ce 14<sup>e</sup> jour de septembre 2010, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M<sup>mes</sup> Jenny Boutin, Jeanine Caouette, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Martine Langlais, Lina Lapointe, Marie-Eve Paré, Louise Perron, Blanche-Yvonne Potvin, Nancy St-Gelais, MM. Jean-François Bélanger, Steeve Bussière, Claude Larouche, Alain Leclerc, Jean-Marc Mailloux, Rémi Rousseau et Jean-Patrice Tremblay, tous commissaires, M<sup>mes</sup> Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

Absents : M<sup>mes</sup> Chantale Arnold, Dorys Boily et M. Bernard Potvin.

1. **Mot de bienvenue**

M. Rémi Rousseau souhaite la bienvenue à tous les membres.

M. Rémi Rousseau demande d'observer une minute de silence à la mémoire de Tommy Girard, décédé accidentellement le 25 août 2010. Il était un élève de l'école Sainte-Lucie d'Albanel.

2. **Ouverture de la séance**

CC-5500-09-10

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

**ADOPTÉ**

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-5501-09-10

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Patrice Tremblay et RÉSOLU unanimement :

ouvert : QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia

- Nomination à la direction adjointe des centres d'éducation des adultes : Le Parcours, Henri-Bourassa, L'Envol et Le Retour ;
- Compte rendu MFR ;
- Motion de félicitations – Centre de formation et de transfert technologique sur les pratiques forestières ;

A D O P T É

4. **Approbation du procès-verbal du 17 août 2010**

CC-5502-09-10

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 17 août 2010 soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

5. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Correspondance**

MM. Rémi Rousseau et Serge Bergeron répondent aux questions sur la correspondance.

7. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

8. **Ressources éducatives jeunes**

Aucun sujet n'a été discuté.

9. **Ressources éducatives adultes et de la F.P**

Aucun sujet n'a été discuté.

10. **Ressources humaines**

10.1 **Plan d'effectifs du personnel de soutien au secteur de l'adaptation scolaire pour 2010-2011**

ATTENDU l'affectation du personnel de soutien au secteur de l'adaptation scolaire pour l'année scolaire 2010-2011;

En conséquence,

CC-5503-09-10

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE le Plan d'effectifs du personnel de soutien au secteur de l'adaptation scolaire, pour l'année scolaire 2010-2011, soit accepté tel que présenté.

A D O P T É

10.2 **Plan d'effectifs du personnel de soutien au secteur du service de garde pour 2010-2011**

ATTENDU l'affectation du personnel de soutien au secteur du service de garde pour l'année scolaire 2010-2011;

En conséquence,

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Marie-Eve Paré et RÉSOLU unanimement :

QUE le Plan d'effectifs du personnel de soutien au secteur du service de garde, pour l'année scolaire 2010-2011, soit accepté tel que présenté.

A D O P T É

10.3 **Engagements**

10.3.A **Secrétaire**

ATTENDU l'affichage du poste de secrétaire, poste régulier temps partiel, 17.5 heures par semaine, à l'école Benoit-Duhamel;

ATTENDU l'application de l'article 7-1.18 de la convention collective du personnel de soutien;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Blanche-Yvonne Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M<sup>me</sup> Christiane Bérubé, secrétaire, poste régulier temps partiel, 17.5 heures par semaine, à l'école Benoit-Duhamel, dont l'entrée en fonction se fera dans les plus brefs délais.

A D O P T É

10.3.B **Secrétaire de gestion**

Le sujet est reporté.

10.3.C **Rengagement de madame Isabelle Dubois**

ATTENDU la résolution CC-5385-05-10 adoptée le 25 mai 2010 concernant le non-rengagement de madame Isabelle Dubois dans le cadre de l'organisation scolaire 2010-2011;

CC-5504-09-10

CC-5505-09-10

CC-5506-09-10

ATTENDU un besoin d'engagement supplémentaire d'un poste à temps plein;

En conséquence,

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède au rengagement de madame Isabelle Dubois, au champ 11 (Arts plastiques au secondaire), à l'école Polyvalente des Quatre-Vents, et ce, pour l'année scolaire 2010-2011.

A D O P T É

#### 10.3.D Rengagement de madame Geneviève Blais

ATTENDU la résolution CC-5387-05-10 adoptée le 25 mai 2010 concernant le non-rengagement de madame Geneviève Blais dans le cadre de l'organisation scolaire 2010-2011;

ATTENDU un besoin d'engagement supplémentaire d'un poste à temps plein;

En conséquence,

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Marie-Eve Paré et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède au rengagement de madame Geneviève Blais, au champ 1 (Adaptation scolaire,) à l'école Notre-Dame, et ce, pour l'année scolaire 2010-2011.

A D O P T É

CC-5507-09-10

#### 10.3.E Nouveaux contrats d'engagement à temps plein du personnel enseignant 2010-2011

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire de combler des postes vacants et de répondre à des besoins pédagogiques;

CONSIDÉRANT la libération de ces postes par le Bureau régional de placement;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QU'un contrat d'engagement d'enseignante ou d'enseignant à temps plein effectif au 1<sup>er</sup> juillet 2010, soit accordé aux personnes suivantes pour les champs énumérés ci-dessous :

CC-5508-09-10

#### Champ 1 Adaptation scolaire (3 postes):

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant	École
Bouchard, Danielle	Bon-Pasteur, Les Prés Verts
Néron, Sophie	Benoît-Duhamel, Sainte-Hedwidge
Allard, Véronique	Maria-Goretti, Mgr Bluteau, Jean XXIII, Saint-Lucien, Notre-Dame-de-Lourdes

**Champ 2 et 3 : Préscolaire et primaire (16 postes) :**

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant	École
Boivin, Julie	Notre-Dame-des-Anges
Côté, Nadine	Sainte-Hedwidge
Vachon, France	Notre-Dame-de-Lourdes
Guay, Catherine	Sainte-Hedwidge
Delisle, Tania	Des Deux-Lacs, Boisjoli, Jolivent
Larouche, Véronique	Sainte-Hedwidge
Brassard, Marie-Claude	Notre-Dame-des-Anges, Saint-Louis-de-Gonzague
Perron, Ann-Malika	Notre-Dame-de-Lourdes
Fortin, Karine	Jolivent, L'Arbrisseau
Larouche, Mélissa	Notre-Dame-de-Lourdes
Dumas, Julie	Jolivent, L'Arbrisseau
Gagnon, Johanne	Sacré-Cœur, Sainte-Thérèse
Boivin, Sonia	Notre-Dame-de-Lourdes
Lavoie, Hélène	Sacré-Cœur, Sainte-Thérèse
Harvey, Sophie	Notre-Dame-de-Lourdes
Chiasson, Julie	Jean XXIII, Saint-Lucien

**Champ 5 : Éducation physique au primaire (5 postes) :**

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant	École
Parent, Andréanne	Sainte-Hedwidge et Benoît-Duhamel
Lambert, Jonathan	Notre-Dame, Jolivent, Pie XII
Cossette, Jean-Michel	Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Lucien, Sainte-Lucie
Dompierre, Johane (sans solde)	Sainte-Thérèse
Larouche, Caroline	Bon-Pasteur, La Source, Notre-Dame-des-Anges, Les Prés Verts

**Champ 17 : Sciences humaines au secondaire : (1 poste) :**

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant	École
Desmeules, Mélanie	Polyvalente des Quatre-Vents

ADOPTÉ

**10.4 Suivi des excédents pour l'année scolaire 2010-2011**

M. François Jeanrie, directeur du Service des ressources humaines, dépose et commente le tableau *Suivi des excédents pour l'année scolaire 2010-2011*.

11. **Ressources financières**

Aucun sujet n'a été discuté.

12. **Ressources matérielles**

12.1 **Ajout ou réaménagement d'espaces au Centre de formation professionnelle de Roberval–Saint-Félicien (secteur mécanique de la Cité étudiante)**

ATTENDU l'analyse des besoins de nouveaux espaces et les obligations en santé sécurité au Centre de formation professionnelle de Roberval–Saint-Félicien (secteur mécanique de la Cité étudiante) réalisée par la direction du centre ;

ATTENDU la possibilité de présenter une demande d'allocation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50512 « Ajout ou réaménagement d'espaces pour la formation professionnelle » ;

En conséquence,

CC-5509-09-10

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets achemine au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une demande d'allocation dans le cadre de la mesure 50512 « Ajout ou réaménagement d'espaces pour la formation professionnelle » relativement à des travaux pour l'ajout ou réaménagement de nouveaux espaces au Centre de formation professionnelle de Roberval–Saint-Félicien (secteur mécanique de la Cité étudiante).

A D O P T É

12.2 **Ecosystem - Contrat de services éconergétiques**

Le sujet est reporté à une date ultérieure.

13. **Ressources informatiques et transport scolaire**

13.1 **Contrats d'autos 2010-2011**

ATTENDU que certains élèves ne peuvent être transportés par autobus (EHDA);

ATTENDU que dans certains secteurs, compte tenu de la faible concentration d'élèves, il est moins dispendieux de desservir ces secteurs en auto;

En conséquence,

CC-5510-09-10

il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les contrats d'autos suivants pour l'année scolaire 2010-2011;

Numéro contrat	Transporteur	Numéro Véhicule	Prix quotidien	Prix du km	km/jour Estimé
C1001	M <sup>me</sup> Thérèse Morin Saint-Augustin	201	11,00 \$	1,25 \$	93
C1002	M <sup>me</sup> Solange Tremblay Péribonka	202	11,00 \$	1,25 \$	81
C1003	M <sup>me</sup> Ginette Brassard Dolbeau-Mistassini (Vauvert)	204	11,00 \$	1,25 \$	96
C1004	Transport Léo Cadoret inc. Dolbeau-Mistassini	207	5,50 \$	1,25 \$	44
		208	11,00 \$	1,25 \$	40
		209	11,00 \$	1,25 \$	74
		210	5,50 \$	1,25 \$	50
C1005	Les Transports Dufour et Fils ltée La Doré	214	11,00 \$	1,25 \$	97
C1006	M. Serge Naud Saint-Félicien	215	11,00 \$	1,25 \$	52
C1007	M <sup>me</sup> Doris Fortin Albanel	216	11,00 \$	1,25 \$	101
C1008	M. François Bouchard, service de taxi Dolbeau-Mistassini	217	11,00 \$	1,25 \$	72
C1009	Autobus Laroche Inc. Chambord	219	11,00 \$	1,25 \$	17
C1010	Autobus Néron inc. Roberval	220	11,00 \$	1,25 \$	83
C1011	M <sup>me</sup> Denise Bonneau Sainte-Hedwidge	221	11,00 \$	1,25 \$	68
C1012	Autobus R. Gauthier inc. Roberval (Saint-François)	223	11,00 \$	1,25 \$	38
C1013	M <sup>me</sup> Marlène Lapointe Saint-Félicien	226	11,00 \$	1,25 \$	80
<b>TOTAL:</b>					<b>1086</b>

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer lesdits contrats pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

### 13.2 Transport intersecteurs

ATTENDU que des élèves des secteurs Roberval et Saint-Félicien fréquentent l'école secondaire Des Chutes, la Polyvalente Jean-Dolbeau et Le Tournant;

ATTENDU qu'aucun circuit d'autobus n'existe dans cet axe;

ATTENDU que ces élèves sont transportés avec le retour de l'autobus du cégep avec prolongement de parcours;

En conséquence,

CC-5511-09-10

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 40 \$ par jour à Transports E. Verreault ltée pour les journées de transport du cégep, pendant l'année 2010-2011.

A D O P T É

### 13.3 Transport interécoles

ATTENDU que des élèves de la Cité étudiante suivent des cours à l'Édifice de formation à l'emploi de la Cité étudiante situé sur la rue Morin ;

ATTENDU que ces élèves doivent être transportés entre cet endroit et la Cité étudiante ;

CC-5512-09-10  
Amendement  
CC-5538-09-10

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse à Autobus Néron inc. un montant de 3 600 \$, soit 20 \$ par jour pendant 180 jours pour ce transport pour l'année scolaire 2010-2011.

A D O P T É

### 13.4 Allocations aux parents

ATTENDU que certains élèves ayant droit au transport ne peuvent être transportés sur les circuits réguliers;

ATTENDU que les répondants de ces enfants pourvoient à leur transport;

En conséquence,

CC-5513-09-10

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse les allocations suivantes pour l'année scolaire 2010-2011 :

M. Marc Perron de Saint-Ludger-de-Milot pour son enfant 53 \$/jour;  
M. Richard Veilleux de Saint-Augustin pour son enfant 13 \$/jour;  
M<sup>me</sup> Madeleine Tremblay de Saint-Thomas-Didyme pour son enfant 7 \$/jour;  
M<sup>me</sup> Valérie Néron d'Albanel pour son enfant 13 \$/jour;

M<sup>me</sup> Raymonde Gauthier de Sainte-Jeanne-d'Arc pour une élève 11 \$/jour;  
M<sup>me</sup> Raymonde Gauthier de Sainte-Jeanne-d'Arc pour son enfant 28,80 \$/jour;  
M<sup>me</sup> Josée Prévost de Péribonka pour son enfant 10 \$/jour;  
M. Michel Perreault de Normandin pour son enfant 10 \$/jour;  
M. Francis De La Boissière de Saint-Prime pour son enfant 6 \$/jour;  
M. Réjean Lapointe de Saint-Prime pour son enfant 8 \$/jour;

A D O P T É

14. **Direction générale et secrétariat général**

14.1 **Nomination à la direction générale adjointe à temps partiel**

ATTENDU les articles 198 et 203 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU que la direction générale ne dispose pas d'un poste de direction générale adjointe à temps plein;

ATTENDU la pertinence de combler ce poste à temps partiel;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Jean-Patrice Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets nomme M. Michel Tremblay, actuellement directeur des Services de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et du Service aux entreprises, comme directeur général adjoint à temps partiel pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011;

QUE le supplément applicable prévu à l'article 50 du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires lui soit versé.

A D O P T É

14.2 **Confirmation de réussite de la période probatoire – M. Claude Renald**

ATTENDU la nomination officielle de M. Claude Renald à la direction des écoles Boisjoli/Des Deux-Lacs par la résolution numéro CC-4624-06-08 en date du 25 juin 2008;

ATTENDU son entrée en fonction à compter du 1er juillet 2008;

ATTENDU la période probatoire de monsieur Renald;

ATTENDU les résultats de la période probatoire et la recommandation positive de son supérieur immédiat, M. Serge Bergeron, directeur général;

En conséquence,

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Claude Renald soit confirmé dans son poste de directeur des écoles Boisjoli/Des Deux Lacs;

CC-5514-09-10

CC-5515-09-10

QUE les félicitations du conseil des commissaires soient adressées à M. Renald pour la réussite de sa période probatoire.

A D O P T É

**Huis clos :**

CC-5516-09-10

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE les membres se réunissent à huis clos. Il est 20 h 15.

A D O P T É

**Levée du huis clos :**

CC-5517-09-10

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE le huis clos soit levé. Il est 20 h 45.

A D O P T É

14.3 **Demande de révision de la décision du 27 avril 2010 de madame Doris Girard, directrice des Services éducatifs des jeunes (décision concernant une demande d'exemption selon l'article 222, al. 2 de la Loi sur l'instruction publique) selon la procédure relative à la révision d'une décision concernant un élève**

ATTENDU la demande d'exemption du 22 avril 2010 des parents d'un élève qui sera en 1<sup>re</sup> année du primaire en septembre 2010 pour le cours d'Éthique et culture religieuse ;

ATTENDU la décision de madame Doris Girard, directrice des Services éducatifs des jeunes, dans sa lettre du 27 avril 2010 adressée aux parents et les motifs détaillés pour justifier son refus d'accorder la demande d'exemption pour l'année scolaire 2010-2011 pour le cours d'Éthique et culture religieuse ;

ATTENDU que les parents de l'élève dont le nom figure aux archives du Service du secrétariat général sous le numéro de dossier REV-10-11-01 ont déposé une demande de révision de la décision du 27 avril 2010 de madame Doris Girard, directrice des Services éducatifs des jeunes, adressée au Secrétaire général de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets en date du 15 juin 2010 ;

ATTENDU la «Procédure relative à la révision d'une décision concernant un élève (1221-04-10-01)», telle que déposée, en vigueur depuis le 21 avril 2010 qui stipule les diverses démarches administratives concernant une demande de révision et l'acheminement de cette demande au comité d'examen par le Secrétaire général de la commission scolaire ;

ATTENDU que les membres du comité d'examen, selon l'article 8.0 de la procédure, ont rencontré, en date du 13 septembre 2010, les parents qui ont présenté leurs observations concernant leur demande d'exemption et leur demande de révision de la décision de madame Doris Girard ;

ATTENDU l'article 8.4 de la procédure qui stipule «Le comité de révision fait rapport au conseil de ses observations et, s'il le juge opportun, de ses recommandations lors de la première séance régulière qui suit la fin de son examen» ;

ATTENDU la recommandation unanime des six membres du comité d'examen de maintenir la décision du 27 avril 2010 de madame Doris Girard, directrice des Services éducatifs des jeunes, concernant la demande de révision des parents (dossier : REV-10-11-01) ;

ATTENDU les articles 9 à 12 (paragraphe 2.0 de la procédure) et 222, al. 2 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3) :

L'alinéa 2 de l'article 222 stipule :

Pour des raisons humanitaires ou pour éviter un préjudice grave à un élève, la commission scolaire peut, sur demande motivée des parents d'un élève, d'un élève majeur ou d'un directeur d'école, l'exempter de l'application d'une disposition du régime pédagogique. Dans le cas d'une exemption aux règles de sanction des études visée à l'article 460, la commission scolaire doit en faire la demande au ministre.

ATTENDU le Régime pédagogique établi par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

En conséquence,

CC-5518-09-10

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

Que le conseil des commissaires maintienne la décision prise par madame Doris Girard, directrice des Services éducatifs des jeunes, dans le dossier REV-10-11-01 et de ne pas accorder l'exemption demandée pour le cours d'Éthique et culture religieuse.

Que le Secrétaire général notifie, par écrit, dans les meilleurs délais, aux personnes intéressées, la décision prise par le conseil des commissaires.

A D O P T É

14.4 **Nomination à la direction adjointe des centres d'éducation des adultes : Le Parcours, Henri-Bourassa, L'Envol et Le Retour**

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion du personnel cadre l'ACSQ, section Louis-Hémon;

CONSIDÉRANT la consultation de ladite association des cadres relativement au plan d'effectifs 2010-2011 et son acceptation ;

CONSIDÉRANT la résolution CC 5472-06-10 adoptant le plan d'effectifs du personnel cadre lors de la séance du conseil des commissaires du 22 juin 2010;

CONSIDÉRANT l'affichage de poste qui s'est déroulé du 18 au 31 août 2010;

CONSIDÉRANT les cinq candidatures reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection composé de M. Carl Gauthier, directeur des quatre centres d'éducation des adultes, de Mmes Chantal Arnold et Julie Decorby, commissaires, de M. Dany Dufour, représentant de l'Association des directions d'école, de M. François Jeanrie, directeur du Service des ressources humaines et représentant de l'ACSQ ainsi que de M. Serge Bergeron, directeur général;

En conséquence,

CC-5519-09-10

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de M. Sébastien Gaudreault, à titre de directeur adjoint des centres d'éducation des adultes Le Parcours, Henri-Bourassa, L'Envol et le Retour à compter du 15 septembre 2010, et ce, sous réserve de la réussite de sa période probatoire.

A D O P T É

#### 14.5 **Compte rendu MFR**

M<sup>me</sup> Carole Dufour fait un compte rendu de sa participation au Souper-bénéfice de la MFR Lac-Bouchette.

#### 15. **Rapport d'activités du directeur général**

Le rapport d'activités du directeur général, pour le mois de septembre 2010, fait partie intégrante du journal La P'tite ardoise, édition du 3 septembre 2010.

#### 16. **Rapport d'activités du président**

Le rapport d'activités du président, pour les mois de mai, juin et août 2010, est déposé à titre informatif.

#### 17. **Rapport des commissaires-parents**

Il n'y a rien à signaler.

#### 18. **Revue de presse**

La Revue de presse, pour la période s'échelonnant du 27 juin 2010 jusqu'au 10 septembre 2010, est déposée en format électronique pour les commissaires.

#### 19. **Période de questions accordée aux commissaires**

M. Rémi Rousseau remercie tous les organisateurs et participants à l'activité du Golf 2010.

M<sup>me</sup> Carole Dufour demande des informations sur les prochaines élections scolaires.

M. Rémi Rousseau indique qu'il y a une nouvelle ministre en poste au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et qu'un forum sur l'éducation sera tenu à l'automne.

Les sujets à traiter au forum ne sont pas connus.

**Motion de félicitations – Centre de formation et de transfert technologique sur les pratiques forestières**

CC-5520-09-10

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Patrice Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE des félicitations soient adressées au personnel du CFP Dolbeau-Mistassini et à tous les organisateurs de la conférence de presse soulignant l'ouverture du Centre de formation et de transfert technologique sur les pratiques forestières.

A D O P T É

20. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 28 septembre 2010, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Roberval.

21. **Levée de la séance**

CC-5521-09-10

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 21 h.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)